

**SOLDE P.S.R 2010 et prime des administratifs C**  
**L'exception DT SUD OUEST**

Si vous comptiez sur la PSR pour embellir vos vacances, vous dorer la pilule au soleil ou payer votre location d'été

.....n'y pensez plus !

Pour des raisons sans doute subtiles, d'organisation et de "timing " le solde de la PSR 2010 et la prime de 800€ des personnels de catégorie C Administratifs "tant attendue", ne seront versés qu'avec la paie du mois d'Août.....**en DTSO**.

Croyez vous qu'une information aurait été envoyée à chacune et chacun au plus tôt pour les informer de ce "petit désagrément" ? Ce serait accorder trop de considération. Le minimum "syndical" suffisait et encore fallait-il "payer" pour le savoir en allant soit même rechercher sur Intraforêt.

En effet, seule une communication furtive et laconique a été publiée le 21 juillet dernier sur Intraforêt !

Information pourtant tardive vu la date des préparations de modifications de paie.....no comment !

Après interrogation des services de la DTSO : personne ne semble surpris que notre DT puisse être au nombre des exceptions en la matière, une région ainsi restée dans l'oubli .....mais comment ont donc fait les autres DT ?!

Une fois de plus nous ne pouvons que constater les dégâts collatéraux d'une certaine organisation ONF et ses limites, puisque la paie des personnels de toute une DT dépendrait d'un dossier "bouclé" ou non par quelques personnes !

Et aussi, le peu d'intérêt porté aux personnels, mal informés et placés devant le fait accompli.

**Là encore, les personnels doivent-ils s'HABITUER ?**